

N°33
ANNÉE 2024



**BULLETIN
MUNICIPAL**
SAINT-LAURENT



Bulletin Municipal 2024

Sommaire

Le mot du Maire	03
Équipe Municipale.....	04
Employés Municipaux	05
Hommage.....	05
Budget	06
Tarifs Communaux	07
Subventions.....	09
Urbanisme.....	10
Vie du village	
ACMJE74 et le congrès départemental des CMJ.....	13
Repas des Aînés.....	13
Inauguration de l'École & L'entretien de la voirie	14
Conseil Municipal des Jeunes.....	15
Gestion des Eaux Pluviales	16
Réhabilitation du Poids Public	16
Panneaux photovoltaïques	16
Proxim'lti & L'école élémentaire	17
Cimetière.....	18
Environnement	
Un Composteur Collaboratif & Projet de Voie Verte.....	19
Forêt.....	20
Les associations	21
Informations	
Nouveaux habitants.....	28
Nuisances sonores & Chiens catégorisés	29
Etat-Civil	
Recensement militaire	31

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Information

Mairie de Saint-Laurent : Tél. 04 50 03 87 67 - accueil@saintlaurent74.fr
www.saintlaurent74.com

Horaires d'ouverture au public : Lundi et vendredi de 13h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

Photo couverture : Alain Bernard

Réalisation et impression : Imprimerie Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville

© Mairie Saint-Laurent / AdobeStock

Chères Laurentines, chers Laurentins



J'écris ce mot en relisant celui de l'an dernier, l'occasion en quelques lignes de faire un bilan. Les travaux du groupe scolaire sont maintenant terminés. L'inauguration a été faite en mai 2024, depuis cette date, enfants et agents ont pris possession des locaux dans de bonnes conditions. Une partie de la mairie et du presbytère sont dorénavant libérés. L'enfouissement des réseaux est lui aussi terminé, la sécurisation le long de la RD est en cours. Il y a un an, j'évoquais également le columbarium et le jardin du souvenir qui sont maintenant terminés, les emplacements seront disponibles aux habitants en début de printemps. Les panneaux photovoltaïques, quant à eux, seront posés au cours du 1er semestre sur le toit de la salle communale.

La fin de ce mandat est début 2026, nous finirons en 2025 les projets qui ont été entamés. Nous privilégierons des initiatives pour des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales qui nécessitent une vigilance accrue compte tenu de l'évolution climatique. Malgré le contexte national incertain, les finances de la commune sont saines et laisseront la possibilité de repartir sur de nouveaux projets conséquents. Idéalement, ces nouveaux projets devraient porter sur la réhabilitation du centre-bourg et de la mairie qui est bien abimée.

Saint-Laurent se distingue par le dynamisme de sa vie associative. Je remercie sincèrement chaque bénévole ayant pris de son temps pour rendre cette vie rurale si agréable. Il m'était cher en sortant des protocoles COVID, que les habitants aient l'opportunité de se rencontrer à nouveau, de se retrouver et de vivre pleinement. Nous tentons de favoriser ces énergies en aidant les associations, en facilitant la qualité des événements. Ce sont, par exemple, des barnums et un grand frigo qui ont été achetés, la toiture des garages qui a été changée pour éviter les infiltrations d'eau sur le matériel de la vogue. Mais surtout une participation régulière aux différents événements pour marquer nos remerciements et notre reconnaissance.

Je vous remercie à nouveau de la confiance accordée en 2020. Je remercie les élus et les agents de la commune qui se mobilisent au quotidien pour rendre notre village si agréable.

Photo couverture : Grassette à fleurs roses, classée VU (vulnérable) dans les listes rouges nationales et régionales et protégée au niveau régional. Cette plante carnivore n'est présente qu'en Savoie et Isère, avec plusieurs petites populations dans le massif de la Chartreuse aux confins des deux départements, et en Haute-Savoie avec une implantation importante dans le Massif des Bornes dont Saint-Laurent est limitrophe. C'est incontestablement la rareté de notre commune.

L'Equipe Municipale



Boris AVOUAC
Maire
4^e Vice-Président de la CCPR
Délégué au SIVU



Fabien MATTELIN
1^{er} Adjoint
Urbanisme et
Bâtiments Communaux



Jean-Christophe PERNET-MUGNIER
2^e Adjoint
Routes, Forêt, Chemins
Communaux et Route Forestière



Xavier PUIS
3^e Adjoint
Scolaire et Jeunes



Anthony PENHOÛËT
4^e Adjoint
Communication et Environnement
Délégué SIVU, SYANE et EPF



Elodie POLLET
Scolaire



Aurélie MARECHAL
Finances, Forêt et Routes, CCAS



Laetitia HUBRECHT
Finances, Scolaire, CCAS
Environnement et Communication



Nicolas LENEVEU
Finances et Urbanisme



Kevin RIN
Communication et CCAS



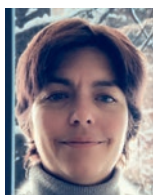
Eva NOUASSRIA
Communication, Scolaire et
CCAS



Sonia MIEUSSET
CCAS et Environnement



Marie VEDRINE
Communication, Environnement
et Urbanisme



Laure SAUTOUR
Urbanisme, Forêt et Routes,
Scolaire



Thomas GRAF
Urbanisme, Forêt et Routes

Habitants de Saint-Laurent délégués au CCAS :

Françoise VEUGLE, Alix VAN-EECKHOUT, Colette REY, Cécile RAGEAU

Employés Municipaux



1 - Sabrina BEZIEL :

Animatrice Périscolaire

2 - Elizabeth CARRIER :

Animatrice Périscolaire

3 - Paola BARBERO :

Secrétariat, Responsable Périscolaire,
Urbanisme

4 - Audrey HOYAU :

Secrétaire de mairie

5 - Colette REY :

Entretien des Espaces Verts, Bâtiments,
Responsable Foyer d'Animation

6 - Xavier BURNIER :

Agent Technique, Entretien Voirie,
Bâtiments et Espaces Verts

Pour les périodes chargées, l'équipe est renforcée par la présence de **Louis Gaydon** qui participe avec Xavier aux travaux de déneigement ou de curage de fossés.



Homages



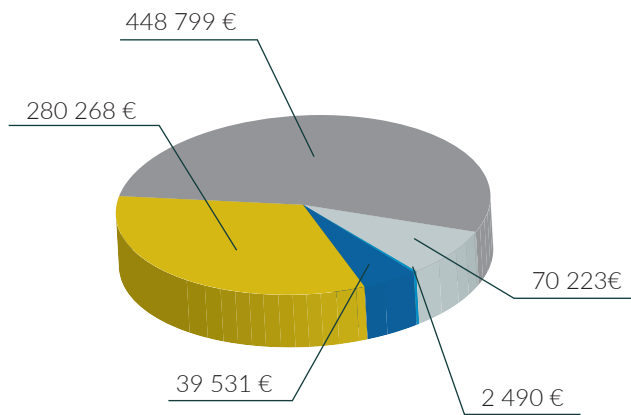
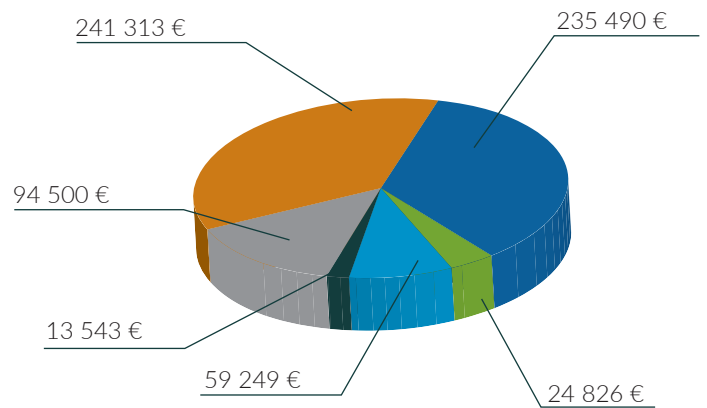
Marcel Siffert
1934 - 2024
et
Rolande Menier
1933 - 2024



Budget communal provisoire

Compte Administratif 2024 - Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	235 490
Charges Personnel	241 313
Autres charges de gestion courante	94 500
Charges financières	13 543
Atténuation de produits.....	59 249
Charges exceptionnelles.....	24 826
TOTAL : 686 600,89	

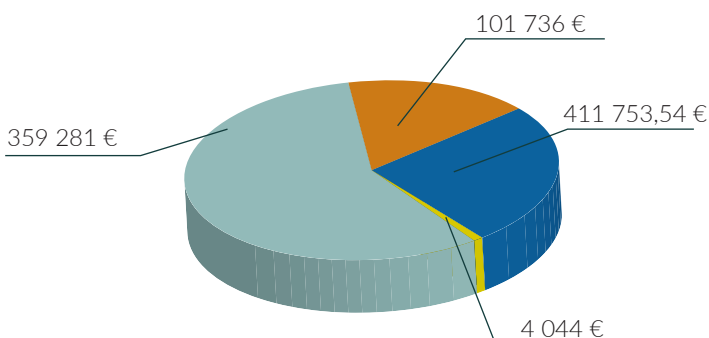
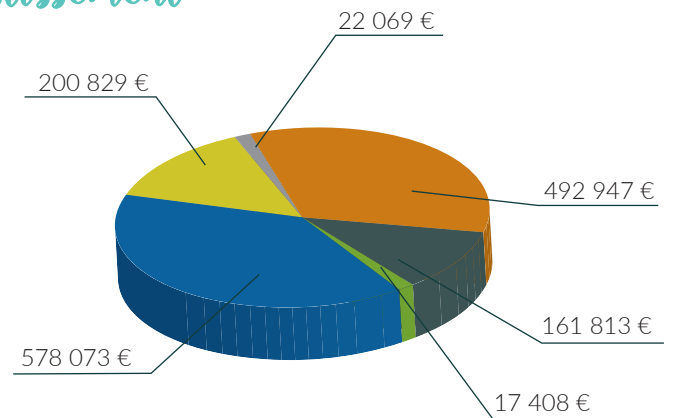


Recettes

Atténuations de charges.....	2 490
Produits des services, du domaine et ventes diverses	70 223
Impôts et taxes	448 799
Dotations, subventions et participations	280 268
Autres produits de gestion courante	39 531
TOTAL : 841 310	

Compte Administratif 2024 - Investissement

Dépenses	
Opérations patrimoniales	161 813
Emprunts et dettes assimilées.....	492 947
Immobilisations incorporelles	22 069
Immobilisations corporelles	200 829
Immobilisations incorporelles	578 073
Autres immo. Financières.....	17 408
TOTAL : 1 473 140	



Recettes

Opérations patrimoniales	161 813
Dotations, fonds divers et réserves	101 736
Subventions d'investissement reçues.....	359 281
Immobilisations corporelles	4 044
TOTAL : 626 874	

Tarifs communaux

L'eau

La gestion de l'eau revient à la CCPR. Pour toute demande liée à votre contrat, facture, raccordement, vous pouvez vous rendre à la Communauté de Communes du Pays Rochois :

Maison de pays
1, place Andrevetan
74800 La Roche sur Foron

En cas d'urgence

Pendant les heures de bureau (8h30/12h et 14h/17 h de lundi au vendredi) au 04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture (entre 17h et 8h30, week-end et jours fériés) au 04 26 83 43 70.

Cantine Périscolaire

QF

Tarif 2024/2025

Tranche 1	<800	5,10 €
Tranche 2	Entre 801 et 1600	6,00 €
Tranche 3	Entre 1601 et 2200	6,70 €
Tranche 4	Entre 2201 et 3000	7,00 €
Tranche 5	> 3000	7,50 €

Garderie Périscolaire

Arrivée	7h15	7h45	16h30	17h30
Départ	8h30	8h30	17h30	18h30
Montant	2,90 €	2,00 €	2,80 €	2,80 €

Salle communale Réservations 2025

Vendredi, Samedi,
Dimanche

Lundi, Mardi,
Mercredi ou Jeudi

	Sans / Avec option*	Sans / Avec option*
Associations Saint-Laurent/Saint-Sixt	80 € / 80 €	80 € / 80 €
Habitants de Saint-Laurent/Saint-Sixt	320 € / 400 €	200 € / 280 €
Extérieurs	920 € / 1000 €	380 € / 460 €

*option vaisselle et lave-vaisselle

Caution à la réservation

1500 €

Effectuée par le responsable de la salle
(obligatoire pour toute location)

Vaisselle cassée

➤ Facturée à tous les utilisateurs de la salle

Locations refusées

➤ Aux particuliers pour toute soirée à but lucratif

➤ Aux associations extérieures pour les soirées dansantes sans repas

Des justificatifs seront demandés (statuts association – justificatifs de domicile – affiches.....)

Tarifs communaux

Maison des Associations Réservations 2025

	Occasionnelles	Trimestrielles (4 maxi par an)	Hebdomadaires
Associations Saint-Laurent/Saint-Sixt (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations Extérieures (**)	30 €	90 €	400 €
Caution à la réservation Effectuée par le bénéficiaire de la salle (obligatoire pour toute location)		1500 €	

(*) Mise à disposition gratuite pour les réunions politiques.

(**) Pour les associations extérieures à la commune et pour toute personne physique ou morale

Caveau communal

2024

✦ Trois premiers mois	gratuit
✦ 4 ^{ème} mois	30,49 €

Pour chaque mois supplémentaire, la somme sera doublée.
Tout mois commencé sera dû.
Une convention doit être remplie et signée à la Mairie.

Concession cimetière

2024

- Le m ²	35 €
Durée de la validité : 30 ans	

Impôts locaux

2023

2024

✦ Taxe d'habitation	9,66 %	12,61 %
✦ Taxe foncière bâti	7,88 %	26 %
✦ Taxe foncière non bâti	35,88 %	46,85 %
✦ Cotisation foncière des entreprises	18,52 %	18,52 %

Les Subventions 2024

Animation du Village

	2023	2024
LA LAURENTINE AEPS	400 €	400 €
LOU LAURENTINS.....	400 €	400 €
LES RIOULES.....	210 €	210 €
CLUB DES LOISIRS	230 €	230 €
LES CHARVANTS	400 €	400 €

Loisirs Enfants

APE	1 200 €.....	1 200 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €.....	50 €
USEP BONNEVILLE.....	100 €	100 €

Loisirs Adultes

CORTI É VARDI.....	235 €	150 €
LA PETITE GOUGE.....	100 €

Associations Pays Rochois

MJC LA ROCHE SUR FORON	1 500 €.....	1 600 €
ADMR	1 150 €.....	1 080 €
CAF	120 €	120 €
SECOURS EN MONTAGNE.....	100 €	100 €
RESTOS DU CŒUR.....	200 €	200 €
CROIX ROUGE	220 €	220 €
NATURE ET ENVIRONNEMENT EN PAYS ROCHOIS	100 €	100 €
SOUVENIR FRANÇAIS.....	50 €.....	50 €
GIS FRANCE.....	50 €

Associations Nationales

ASSOCIATION DES ST-LAURENT DE FRANCE.....	350 €	350 €
---	-------------	-------

TOTAL.....7110 €

Etablissements Scolaires

COLLÈGE KARINE RUBY	320 €	528 €
---------------------------	-------------	-------

ECOLE DE SAINT-LAURENT.....	1210 €	1 000 €
-----------------------------	--------------	---------

CUMULE TOTAL8638 €

Déclarations Préalables

NOM	LIEU	NATURE	REPONSE
MOUTON Jean-Luc ROPHILLE Vanessa	27, route des Hésards	Changements portes garage, fenêtres, pose vélux	Favorable
PASQUIER Alexandre	48, route de l'Ancienne Poste	Installation de 2 panneaux photovoltaïques	Favorable
DUVERNAY Laurent	101, route de Sonnex	Changement de destination, création d'un local de rangement à l'étage	Refus
BESSON Sébastien	498, route de Sonnex	Création d'ouvertures et réhabilitation d'un logement existant	Favorable
ROUSSEL Laurent	293, route de la Forêt	installation temporaire de 2 containers de 6m de long	Refus
VIGROUX Guillaume	161, route de Moussy	Construction d'un abri voiture en bois	Refus
MANGARETTO Reynal	289, route du Cherrey	Création d'ouvertures façades S.O et N.O	Refus
ENTREMONT-PINGUET Adrien	9, impasse des Fiers Gens	Rénovation d'une habitation existante, création d'ouvertures	Rejet tacite
BEAUVAIS Mathieu	1640, route de Crédox	Installation photovoltaïque	Favorable
MANGARETTO Reynal	289, route du Cherrey	Création ouverture 160x100 façade S.O	Sans suite
MANGARETTO Reynal	289, route du Cherrey	Création d'un œil de bœuf façade N.O	Sans suite
DEL CIANCIO Bruno	174, route de la Gare	Construction d'un abri jardin	Favorable
EDF ENR	155, route de Moussy	Installation d'un générateur photovoltaïque	Favorable
PUTHOD Didier	785, route de Mornex	Isolation par extérieur d'un bâtiment existant, création dun balcon terrasse, création d'une porte fenêtre	Favorable
MERMOUD Isabelle	47, impasse de la Bédière	Extension d'un bâtiment existant	Favorable
MANGARETTO Reynal	289, route du Cherrey	Création fenêtres façades S.O	Favorable
GUILLAUME Michel	146, route de la Colombe	Remplacement tuiles	Favorable
ROSADO PIRES Joanne	42, impasse du Châble	Pose Clôture avec portillon	Refus
VIGROUX Guillaume	161, route de Moussy	Construction abri voiture non clos	Favorable
SOLEIL VERT DE FRANCE	116, route de l'Ecole	Installation photovoltaïque	Favorable
AJT ELECTRICITE	609, impasse de Chavanette	Installation panneaux photovoltaïques	Favorable
SELARL CANEL GEOMETRE-EXPERT	route de Sonnex	Division Foncière	Favorable
GUEGAN Erwan	1015, route de Saint-Sixt	isolation toiture	Favorable
VIGROUX Guillaume	161, route de Moussy	Installation photovoltaïque	Favorable
FAVRE Régis	100, route des Hésards	Isolation par extérieur, modification façades, changements ouvrants, remplacement véranda par une extension structure bois, installation de 8 panneaux photovoltaïques	Rejet tacite
VILLARET Luc	16, route des Hésards	Réfection crépis, pose volets roulants	Favorable
GALINIER Olivier	256, route du Chef-Lieu	Réalisation d'une clôture	Favorable
DONCQUES Marie-Christine	116, route de l'Ecole	Installation photovoltaïque	Favorable
NASTOU Irini	36, route des Hésards	Pose portail avec portillon	Favorable
MOREAU Stéphane	44, route des Hésards	Changement fenêtres et pose volets roulants	Rejet tacite
SANNIER Delphine	6215, route de la Forêt	Rénovation toiture	Favorable
MAIRIE DE SAINT-LAURENT	Route du Chef-Lieu	Réfection toiture des garages communaux	Favorable
MOUTON Jean-Luc ROPHILLE Vanessa	27, route des Hésards	Création d'un vélux, pose de volets roulants, remplacement bardage, remplacement store banne existant.	Favorable
TORAMAN Serdal	41, impasse de Moussy	Création de 2 fenêtres et d'un balcon	Favorable
VION Jérémy/BERNARD Lucie	62, route de Crédox	Travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment existant	Favorable
GOUHIER David	46, route de Barbillon	Piscine de 5 m x 2,50 m	Rejet tacite
MAIRIE DE SAINT-LAURENT	Place de la Mairie	Installation panneaux photovoltaïques Salle Communale	Favorable
FAVRE Régis	100, route des Hésards	Isolation par extérieur, modification façades, changements ouvrants, remplacement véranda par une extension structure bois, installation de 8 panneaux photovoltaïques	Favorable
EDF ENR	75, route de l'Ecole	Installation de 8m ² panneaux photovoltaïques	Favorable
ROSADO PIRES Joanne	42, impasse du Châble	Création clôture ht 1,60m avec portillon	Favorable
ABREU Fabien	153, route des Eléchères	Division Foncière	Favorable
CADORET Ginette	41, route de l'Ecole	Division Foncière	Favorable
MERMOUD Jean-Pierre	47, impasse de la Bédière	Installation photovoltaïque	Favorable
Sarl CGM ALPES	91, route de Barbillon	Installation photovoltaïque	Favorable

Permis de Construire

NOM	LIEU	NATURE
TESTA Jean-Philippe	99 et 101, rte des Eléchères	Bâtiment existant : création balcons, fenêtres de toit, modification bardage. Nouvelle construction : Création balcons et fenêtres de toit
C&V HABITAT	Route de Bourre	Construction de 2 maisons individuelles
SCI Chez Marcel	504, route de l'Ancienne Poste	Construction d'une habitation divisée en 4 logements et places de stationnement
BORREGO Miguel	1167, route de Crédox	Réaménagement et extension d'un chalet, réfection de toiture
BOLLIN Céline	212, route de l'Ecole	Rénovation d'un bâtiment, création d'un logement sans modification d'emprise au sol, compris une baie vitrée et 2 vélux
NONGLATON Stéphane	112, impasse du Châtelard	Construction d'un bâtiment agricole
ROUSSEL Laurent	293, route de la Forêt	Rénovation maison existante, changement de destination surface plancher à l'étage, création de fenêtres façades N, E, O
QUIRIERE Stéphanie	212, route de l'Ecole	Création plancher au-dessus de l'abri à voitures, modification ouvertures, modification sens du bardage, suppression clôture et portail, modification pente toiture
M. et M ^{me} ABREU Fabien et Alison	153, route des Eléchères	Construction maison individuelle
FALKINER-ANDREWS Storm	10, impasse de Moussy	Extension maison existante, changement de toiture avec relèvement sur la partie basse pour isolation, création garage, modification fenêtres
ENJALBERT Guillaume	265, route de Mornex	Régularisation surfaces réelles, création 2 fenêtres de toit
QUIRIERE Stéphanie	212, route de l'Ecole	Création plancher au-dessus de l'abri à voitures, modification ouvertures, modification sens du bardage, suppression clôture et portail, modification pente toiture
VION Jérémy/BERNARD Lucie	62, route de Crédox	Modification ouvertures
MASSON Pascal	32, route des Hésards	Construction d'un carport
FALKINER-ANDREWS Storm	10, impasse de Moussy	Rénovation, extension d'une maison mitoyenne
Mr et Mme ABREU Fabien et Alison	153, route des Eléchères	Construction maison individuelle avec garage accolé



Urbanisme

Dématérialisation des Demandes d'Urbanisme (DAU)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez faire vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, et ce, pour l'ensemble des communes du Pays Rochois.

Particuliers ou professionnels, vous avez la possibilité de transmettre de manière dématérialisée toute demande d'autorisation relative au droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) à l'ensemble des 9 communes.

Comment ça marche

Il faut utiliser le téléservice spécifique pour la saisine par voie électronique, en utilisant le lien suivant

<https://pu.rgd.fr>

Puis la demande d'autorisations suit les étapes suivantes :

- ❖ 1. Choisir la commune de votre projet. L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de la commune est obligatoire.
- ❖ 2. Se connecter à l'aide d'identifiants. La création d'un compte est nécessaire à la première connexion.
- ❖ 3. Déposer la demande d'autorisation en ligne
- ❖ 4. Suivre son état d'avancement

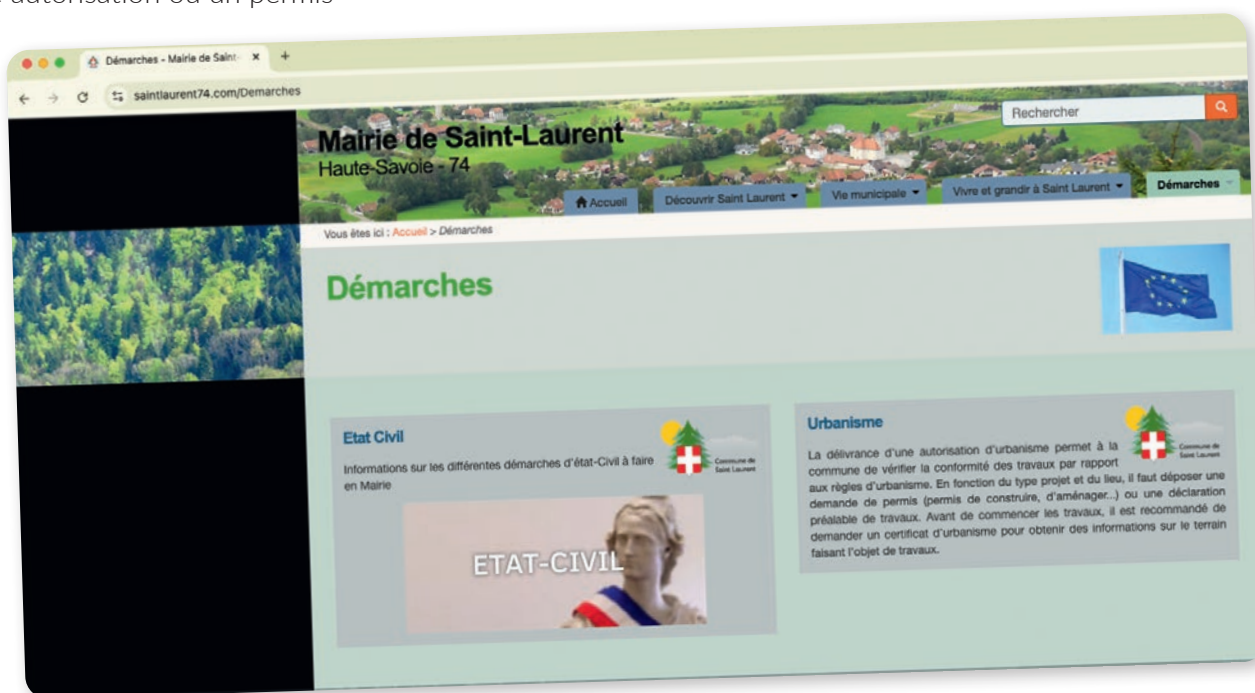
Un guide d'utilisation détaillé est disponible sur le site de la mairie : www.saintlaurent74.fr

La mairie rappelle qu'une autorisation est nécessaire pour réaliser des travaux sur sa propriété. Cette procédure, souvent vue comme intrusive, permet surtout d'améliorer la vie dans le village et d'informer les usagers des règles qu'ils doivent respecter pour leur sécurité et celle de leurs voisins.

Il y a plusieurs catégories de demandes :

- ❖ Une Déclaration Préalable (DP) sera demandé pour les agrandissements de moins de 40m², les modifications d'aspect extérieur, les ravalements, les constructions d'abris ou de clôture, les serres, les piscines enterrée ou hors sol, l'installation de caravane, le changement de destination d'une pièce ou d'un bâtiment ou l'installation de panneaux photovoltaïques sur un toit.
- ❖ Un Permis de Construire sera demandé pour une construction nouvelle, un agrandissement de plus de 40m², une piscine couverte, un garage de plus de 20m² et un changement de destination ou d'affectation nécessitant des modifications de structure ou de façade.

Vous pouvez retrouver sur Autorisation d'urbanisme | Service-public.fr l'ensemble des travaux nécessitant une autorisation ou un permis



ACMJE74 et le congrès départemental des CMJ

Le 16 novembre 2024, le CMJ de Saint-Laurent a participé au 2nd congrès des CMJ à la Roche sur Foron. Nos 6 élus accompagnés de Nicolas Leneveu ont pu participer à l'un des 14 ateliers et rencontrer d'autres jeunes élus parmi les 20 communes présentes ce jour-là.

Cette journée s'est terminée par un concert avec le groupe Mountain Brass et chaque enfant a pu repartir avec un souvenir offert par le Sénat et les sponsors de l'évènement.

Cet évènement est organisé par l'Association des Conseils Municipaux des Jeunes (ACMJ) créée par les élus de la commune, Xavier Puis, Adjoint à la Jeunesse et Monsieur le Maire, Boris Avouac. Ce projet permet un rayonnement du village dans les 4 coins du département.



Repas des Aînés

Comme chaque année, les CCAS de Saint-Laurent et de Saint-Sixt travaillent en étroite collaboration pour offrir un peu de gaieté à nos aînés.

Cela commence au mois de mai où nous apportons tout notre soin pour organiser un repas qui se veut aussi bien gourmet que chaleureux, sans oublier toute l'attention apportée à la décoration de la salle.

Puis, pour que ce moment soit des plus festifs, un orchestre est aussi choisi en conséquence, le but étant de fredonner les airs populaires qui ont enchantés les générations, tout cela pour apporter de la joie, de la gaieté et de la bonne humeur en cette journée de retrouvailles.

Ensuite, pour marquer la fin d'année et pour amener également un peu de chaleur à ceux qui n'ont pu se déplacer pour la journée du repas, un petit colis festif est remis à chacun.

Le choix du colis est aussi un travail de recherche. Pour que ce cadeau soit des plus gourmets, nous avons sollicité des producteurs ou fabricants ayant un réel savoir-faire.

Une offre personnalisée a retenu notre attention concernant la composition du colis, car notre but est, lors de sa remise, de faire plaisir avec des produits de qualité.

Les colis qui ont été remis en cette fin d'année 2024 étaient pourvus d'une carte de vœux élaborée par les enfants des écoles de Saint-Laurent.

Pour 2025, nous travaillons déjà sur l'organisation du repas qui sera prévu le 17 mai. Il sera tout aussi festif et, pour rendre cette journée mémorable, des surprises y sont prévues.



Vie du Village

Inauguration de l'école

Le jeudi 23 mai 2024, nous avons inauguré le nouveau bâtiment du périscolaire, aboutissement d'un long processus de réflexion, d'échange avec les professionnels et d'investissement des élus

Les locaux périscolaires, la cantine, la bibliothèque et les salles de classes ont été réunis sur un seul site sécurisé. Ces nouveaux locaux ont été pensés et réalisés afin d'offrir aux enfants un environnement calme et confortable. Un effort important a été mis sur les qualités phoniques et visuelles du bâtiment.

Le choix a été également mis sur le mobilier qui se



veut plus léger, plus ergonomique pour que la vie en collectivité soit la plus épanouissante possible.

C'est avec satisfaction que les enfants de l'école et les agents ont pris possession de ce nouvel espace qui a nécessité 4 ans de travaux.



L'entretien de la voirie est un enjeu majeur pour la commune

Une cartographie rapide distingue 3 zones.

- ❖ Le bas du village, qui est très passante avec des enjeux de sécurité routière et de mobilité. Les travaux sur cette période hivernale sont sur les arrêts de bus par exemple.
- ❖ La zone intermédiaire où nous rencontrons des problématiques d'eaux pluviales, plusieurs chantiers sur Chavanette et route de Bourre ont été finis cette année.
- ❖ Enfin les zones hautes où les enjeux sont ceux des villages d'altitude avec une usure prématurée et une vigilance accrue en période hivernale.

C'est, pour l'équipe municipale, une préoccupation permanente, une présence sur le terrain régulière et des budgets importants.

Dans une logique de réduction des coûts, les dossiers de partenariat avec le département sont réguliers et nécessaires en termes d'ingénierie et de finances.



Conseil Municipal des Jeunes

Depuis sa création en 2022, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) offre à ces jeunes de la commune une occasion unique de s'impliquer dans la vie de notre beau village.

Le CMJ est composé de jeunes Laurentins, âgés de 9 à 11 ans, élus par leurs pairs lors d'une élection démocratique. Ce conseil est avant tout un lieu d'échange et de réflexion, où les jeunes peuvent discuter des enjeux qui les concernent : loisirs, environnement, mobilité, solidarité, mais aussi vie scolaire et culturelle. Cet apprentissage civique est essentiel pour encourager une citoyenneté active et responsable, et préparer les jeunes à prendre leur place dans la société de demain. Au-delà de la gestion de projets, le CMJ permet également aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement des institutions locales

Il est composé de 6 enfants : Léo et Léandre en classe de CM2 et de Juliette, Louna, Noé et Hugo en classe de 6^{ème}. Ils travaillent ensemble pour mettre en place des projets divers et variés : ramassage des déchets dans la commune, participation aux cérémonies et événements de la commune (11 novembre, vœux du Maire, repas des Aînés...), balade nature autour de Saint-Laurent, fresque murale, collecte pour la SPA...

Ces projets sont réalisés avec l'accompagnement des élus municipaux de la commission scolaire, qui mettent à disposition les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre. Cela permet aux jeunes de découvrir le fonctionnement d'une commune et d'apprendre à travailler en équipe pour réaliser des objectifs communs.



En novembre 2023 et 2024, ils ont participé activement au Congrès Départemental des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes, organisé par la commune de Saint-Laurent et de Saint-Jean-de-Tholome. Il a regroupé une vingtaine de communes de la Haute-Savoie.

Toutes les Laurentines et les Laurentins sont invités à participer à tous ces événements pour encourager ces jeunes qui s'investissent pour notre beau village.

Les informations sont diffusées sur l'application Intramuros de la commune (abonnez-vous gratuitement) ou sur le site internet de la commune.



Gestion des Eaux Pluviales

Il a été observé que les épisodes pluvieux se font de plus en plus fréquents dans notre département. Malheureusement, cette tendance semble être amenée à perdurer au cours des prochaines années.

Il est donc impératif pour la commune d'assurer la sécurité de ses habitants en réduisant les risques d'inondations et de coulées. Au fil du temps, de nombreux ouvrages ont subi des détériorations. Les réductions de capacité dues aux obstructions végétales, urbaines, agricoles et au vieillissement, bien qu'inaperçues en période de sécheresse, nécessitent désormais de nouveaux investissements. Ce travail de diagnostic et de rénovation se poursuivra au moins jusqu'en 2026.



Cette année, l'accent a été mis sur les zones de Pré Jourdan, la route de Bourre, la route de la Forêt et le chef-lieu. Pour 2025, plusieurs projets sont en cours d'étude, notamment aux Eléchères et sur Moussy.

Il est rappelé que l'entretien des fossés incombe principalement aux propriétaires riverains. Selon l'article 640 du Code Civil, chaque propriétaire doit maintenir le libre écoulement des eaux sur sa propriété. Cela inclut le ramassage des débris, le curage des fossés, et l'élagage des branches gênantes. Si un fossé est situé à la limite de deux parcelles, l'entretien doit être partagé entre les deux propriétaires. En cas de non-respect de ces obligations, le maire peut intervenir pour faire exécuter les travaux nécessaires à la charge des propriétaires.



Réhabilitation du Poids Public de Saint-Laurent : Un Projet Patrimonial

La commune a entrepris la réhabilitation de son poids public, un élément annexe mais important de notre patrimoine rural. Ce projet, soutenu par les agriculteurs locaux, vise à redonner vie à cette infrastructure historique.

Le poids public ou bascule, servait autrefois à peser les récoltes et marchandises, jouant un rôle crucial dans les transactions agricoles. Avec le temps, cet équipement a été délaissé par les professionnels mais reste utilisé pour les transactions entre particuliers. Les agriculteurs de Saint-Laurent ont plaidé pour la réhabilitation de la bascule. Ils souhaitent non seulement préserver un objet du passé, mais aussi réintroduire un outil pratique pour certaines de leurs activités.

Panneaux photovoltaïques

En janvier 2025, la commune de Saint-Laurent va franchir une étape importante vers la transition énergétique en installant 36 kW de panneaux solaires sur le toit de la salle communale. Ce projet ambitieux, réalisé avec la société EDMI, vise à alimenter non seulement la salle communale, mais aussi l'école et la mairie, contribuant ainsi à une réduction significative de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques. Économies Financières : La production d'électricité à partir de l'énergie solaire permet de réduire les factures d'énergie de la salle communale, de l'école et de la mairie. À long terme, ces économies peuvent être réinvesties dans d'autres projets communautaires.

Ce projet exemplaire s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver un avenir durable pour Saint-Laurent. En plus des avantages environnementaux et économiques immédiats, l'installation des panneaux solaires sensibilise la communauté à l'importance des énergies renouvelables. Elle sert également de modèle pour d'autres communes souhaitant s'engager dans des initiatives similaires.



Le 6 avril 2021, en période de protocole Covid, nous inaugurons l'extension de la ligne L. Saint-Laurent était enfin relié au réseau de transport en commun permettant d'aller jusqu'à la Roche Sur Foron et Eteaux. Pour l'anecdote, c'est aussi à cette occasion, dans la salle communale que l'offre mobilité, moyennant quelques euros sur le transport scolaire a été étendue pour les collégiens.

Ce service de transport en commun à l'instant T reste assez limité, mais c'est une première étape. Nous travaillons pour étoffer le nombre d'arrêts et la fréquence.

Proxim'ITI de son côté, avance sur son offre AGILE, système d'arrêts à la demande qui permettra d'augmenter ses dessertes. Une première rencontre avec les villageois s'est tenue le 16 octobre, chacun a pu exprimer ses attentes pour, nous l'espérons une prise en compte au premier semestre 2025.

Une réunion d'informations et concertation sera planifiée en février.

Information :

- <https://www.proximiti.fr/services-transport-mobilites-Haute-Savoie-Auvergne-Rhone-Aples/les-lignes-regulieres/tarifs-des-lignes-regulieres>



Retrouver la position en temps réel de la navette grâce à Pysae

- Sur PC : www.pysae.com
- Sur Android et Iphone : Application PYSAE

L'école élémentaire à Saint-Laurent

44 élèves ont fait leur rentrée en septembre 2024 à l'école de Cornillon. Malgré la mobilisation des parents d'élèves, des habitants de la commune, du maire et de son Conseil Municipal, l'école a vu sa troisième classe fermée suite à une décision de l'Éducation Nationale.

Les enfants sont donc répartis sur les deux classes : une classe de CP/CE1/CE2 avec 20 élèves sous la responsabilité du directeur de l'école Bertrand DUTEIL et une classe de CE2/CM1/CM2 de 24 élèves prise en charge par Sophie DAUVIN.

Les récentes constructions qui ont été réalisées permettent d'offrir un cadre de vie et de travail agréable et fonctionnel pour les enfants.

De nombreux projets éducatifs sont organisés tout au long de l'année par les enseignants dont certains sont également proposés par la mairie.

L'équipe enseignante est motivée et engagée dans ces différents projets : courses longues (Karya court et passage des foulées), participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre et au marché de Noël, animation sur le recyclage des déchets et la sensibilisation au développement durable avec le SIVALOR, conte de Noël, projet cinéma avec 3 films pendant l'année, ski de fond en février, natation en mai/juin, projet lecture, journée au collège pour les CM2, projet vélo...

Un grand merci aux enseignants, aux parents qui s'investissent à l'APE et pour accompagner les enfants aux différentes sorties.



Cimetière

Le Cimetière de Saint-Laurent dispose désormais d'un espace cinéraire.

Ce projet a été mené pour respecter la volonté des familles de se tourner vers la crémation plutôt que l'inhumation. Le Crématorium a été créé à Bonneville, sur la même volonté d'accompagner au mieux les familles en deuil. La mairie a reçu plusieurs demandes ces dernières années et le souhait a été émis en réunion de quartier. Pour mener à bien ce projet, nous avons bénéficié des conseils d'un professionnel qui a nous orienté. Les travaux ont eu lieu à l'automne 2024.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a participé au financement via une subvention de 3542 euros.

L'espace cinéraire est composé d'un columbarium de 12 places et d'un lieu de dispersion de cendres appelé Jardin du Souvenir.

Le Columbarium est un monument de granit où l'urne contenant les cendres est placée dans une niche individuelle spécialement désignée à cet effet.

Le jardin du Souvenir est un espace réservé à la dispersion des cendres. Une stèle en granit attenante est dédiée à l'inscription du nom du défunt.

La loi du 19 décembre 2008 encadre le devenir des cendres pour éviter les abus et respecter l'intégrité du défunt. La loi interdit de garder les cendres chez soi, de les disperser en plusieurs endroits ou dans des lieux publics, afin de respecter des considérations sanitaires.

En France, la dispersion des cendres en pleine nature est régie par le Code général des collectivités territoriales (CGCT) matérialisé par l'article L2223-18-3 ainsi que par le Code de l'environnement.

En parallèle, un travail sur les concessions échues ou en état d'abandon est en cours. La mairie est à la recherche d'information sur les concessions anciennes, souvent en état d'abandon et pour certaines dangereuses et dont les coordonnées des descendants sont inconnues. Aussi, votre participation active par la communication en mairie de toute précision utile concernant les défunts ou en véhiculant cette information à toute personne susceptible d'être intéressée est fondamentale pour mener à bien cette mission.

Pour rappel, les constructions, caveaux, ornements et plantations sont sous la responsabilité de son concessionnaire et de ses ayants-droits qui doivent veiller au bon entretien. Tout dégât ou blessure que pourrait provoquer cet aménagement est du ressort de cette responsabilité. Suite à ces recherches, si les familles ne se sont pas manifestées, une procédure sera mise en place pour la reprise des concessions.



Un Composteur Collaboratif au Jardin Partagé de Saint-Laurent



Pour plus d'informations ou pour s'inscrire,
veuillez contacter
compostage@ccpaysrochois.fr
ou appeler le 04 50 03 39 92.

La commune a récemment franchi une étape importante vers la gestion durable des déchets avec l'installation de composteurs municipaux au sein de son jardin partagé. Cette initiative, soutenue par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) et les associations locales Corti E Vardi et Les Composteurs Rochois, vise à promouvoir le compostage de proximité. Avec près de 30% des ordures ménagères composées de déchets organiques, le compostage permet de diminuer considérablement la charge sur les services de collecte et de traitement des déchets.

Le projet a pris forme le 16 novembre dernier où une nouvelle aire de compostage a été inaugurée dans le cadre du jardin partagé de Saint-Laurent. La CCPR a joué un rôle important dans ce projet, non seulement en fournissant le matériel nécessaire mais aussi en offrant un soutien financier et technique. Les Composteurs Rochois ont apporté leur expertise en matière de compostage.

L'installation des composteurs a été planifiée pour être à la fois accessible et fonctionnelle. Trois bacs de compostage de 800 litres chacun ont été positionnés à des endroits stratégiques pour faciliter l'apport des matières organiques par les résidents. Des «maîtres composteurs» formés par l'association Les Composteurs Rochois sont disponibles pour guider et suivre le processus de compostage, assurant ainsi son succès à long terme.

Projet de Voie Verte à Saint-Laurent

Le projet de voie verte le long de la RD27 à Saint-Laurent est une initiative ambitieuse visant à améliorer la sécurité et la mobilité douce vers le Chef-Lieu. Grâce à un financement de 211 900 euros du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, ce projet vise à créer une voie verte de 3 mètres de large, bordée d'une noue paysagère.

L'un des principaux objectifs de ce projet est de garantir la sécurité des piétons, en particulier des jeunes qui se rendent à l'école. La RD27 est une route fréquentée et la présence de nombreux enfants rend la sécurité routière une priorité absolue.

Les pré-travaux sont prévus pour mars 2025, avec un aménagement temporaire visant à valider l'impact sur la circulation et la vitesse des véhicules. Le carrefour des Eléchères sera la zone la plus impactée, avec notamment de nouveaux arrêts de bus plus sécurisés. Si les essais sont concluants, la réalisation finale sera réalisée d'ici 2026.

En amont de ces travaux, les réseaux secs ont été enterrés le long de la RD27 pour préparer le terrain. Cette étape est cruciale pour assurer la stabilité et la durabilité de la voie verte et des infrastructures associées. Financé à plus de 80% par le SYANE, ces travaux réduisent les risques de pannes sur le secteur et améliorent grandement la vue sur le village. Dans la mesure du possible, cette initiative sera reproduite dans d'autres zones.

Environnement

Forêt

La forêt de Saint-Laurent représente environ 725 hectares, soit 66,4 % de la surface totale de la commune. Un peu moins de la moitié est communale. L'évolution climatique que nous constatons a plusieurs conséquences :

Elle favorise la maladie du bostryche, les exploitations forestières deviennent compliquées car les terrains sont très gras. Il y a de gros enjeux sur l'infiltration et le ruissellement de l'eau de pluie, et nous avons de grosses difficultés de remise en état avec les exploitations privées.

Le plan de coupe communal est fait pour 30 ans. Avec l'ONF, nous travaillons sur une exploitation raisonnée et durable. Dans l'intérêt stratégique de notre poumon vert, la commune se positionne régulièrement pour l'achat de parcelles forestières avec pour objectif le regroupement autour des parcelles existantes, l'augmentation des capacités d'exploitation et de stockage, la sécurisation des zones de captage d'eau, par exemple.



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Laurent fraîchement créé a organisé son tout premier événement « le marché de Noël, le 7 décembre 2024 » sur la place de la Mairie. Ce fut un pari risqué au vu du peu de temps que nous avons eu pour l'organiser, mais nous sommes enchantés d'avoir pu le réaliser.

Cette première édition s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, malgré une météo médiocre, mais les 19 exposants ainsi que les visiteurs étaient sous les chapiteaux chauffés. Ce moment de convivialité mélangée à la bonne odeur du vin chaud, des châtaignes grillées et des pizzas cuites au feu de bois est une vraie réussite.

Le père Noël nous a fait sa venue pour le plaisir des petits mais aussi des grands.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver pour la prochaine édition.



Président : Nicolas BERTOLA
Secrétaire : Bruno DEL CIANCIO
Trésorier : Nicolas LENEUVEU



La Laurentine

Cette Laurentine 2024, 32^{ème} du nom, aura donné du fil à retordre à l'association. Entre les coupes de bois, le parcours modifié et la météo humide, l'organisation n'a pas été le plus aisée. Elle aura néanmoins fait le bonheur des participants qui ont pu retrouver, outre la randonnée à travers nos forêts, le jambon à l'os accompagné de l'animation qui va de soi en ce 1^{er} dimanche de juillet.

On vous donne rendez-vous pour la 33^{ème} édition le dimanche 6 juillet 2025.

Président : Régis MARGOLLIET
Secrétaire : Jocelyne LANCE
Trésorier : Patrice RICHARD



Les Associations

Les Charvants

Une 3^{ème} édition du ST LAUWEEN Festival réussie : Celle-ci restera dans les annales : en effet, le public, nombreux était au rendez- de ce moment

Halloweenesque pour les grands et les petits. Les membres de l'association ont donné le meilleur d'eux même sur une année afin de divertir ce petit monde déguisé.

Les différentes animations du village enfant ont su faire la part belle aux jeunes pousses tandis que les concerts avec les groupes de renommée nationale ont ambiancé une soirée de folie.

Rendez-vous est pris pour la 4^{ème} édition le 25 octobre 2025.

Autres évènements :

Les Charvants ont également organisé cette année « le Printemps des Charvants » en Mai avec

L'organisation d'un marché, d'un concert et de nombreuses animations au cours de la journée.

L'association a également ambiancé le village avec la 2^{ème} Fête de la musique pour le plaisir de toutes les oreilles en juin.

On vous donne rendez-vous : le 24 mai pour le Printemps des Charvants le 20 Juin pour la Fête de la musique

Président : Régis MARGOLLIET

Secrétaire : Yannick BOZON

Trésorier : Damien BOZON

crédit photo : Pascal Strigler



Les Rioules

Cette année les Rioules de Saint-Laurent se sont déplacés à Saint-Laurent-de-Gosse, pour les rassemblements des Saint-Laurent de France. Deux mini-bus sont donc partis le 18 juillet, chargés de tommes, d'abondance, et de reblochons. Arrivés à Gosse, nous mettons nos fromages en chambre froide et démarrons pour rejoindre notre gîte, le domaine de la PEGUE à St Barthelemy. Le lendemain, nous nous attaquons à la décoration de notre stand (qui a toujours un franc succès) et nous sommes prêts pour les festivités du 19 au 21 juillet 2024. Nos amis de Saint-Laurent-de-Gosse avaient déjà en 2002 organisé un rassemblement et nous n'avons pas été déçus par leur organisation. En dehors des excursions pour visiter leur région landaise, ils ont organisé des festivités telles que démonstrations de force basque, pelote basque, lâcher de vachettes landaises (même pour les plus petits). C'est dans la bonne humeur que nous avons vendus tous nos fromages et représenté notre Saint-Laurent et notre Haute-Savoie. Quand nous partons loin, nous restons en général quelques jours de plus pour profiter pleinement de la région (c'est aussi le but des Saint-Laurent). Nous avons commencé par prendre le célèbre train de la Rhune. C'est un sommet situé

à 905m d'altitude d'où nous avons une superbe vue à 360°. Le 23 juillet, nous avons programmé la visite de BIARRITZ accompagnés d'un guide local. Nous avons pu admirer l'extérieur et surtout l'intérieur de l'église Saint-Jean-Baptiste (patron de la ville) datant de 1190. Puis nous sommes partis visiter et goûter les spécialités d'Espelette et sa culture de piments. Le 24 juillet notre choix s'est porté sur Bayonne et son architecture du 16 et 17^{ème} siècle. Son impressionnante cathédrale, ses belles rues bien larges nous ont comblé. Puis une petite virée à Saint-Jean-de-Luze. Mais comme tout a une fin, nous avons dû nous résoudre à quitter cette belle région pour retrouver une autre belle région qui est la nôtre. Au revoir Saint-Laurent-de-Gosse 2024.

Rendez-vous à Saint-Laurent-du-Mottay en Maine et Loire en 2025.

D'autre part, une sortie truffes et une soirée au cabaret à KIRVILLER et 2 marchés de Noël sont prévus pour novembre et décembre.

Présidente : Chantal RUBIN

Secrétaire : Yves BAUMGARTNER

Trésorière : Sylvie BROISIN



Les Associations

APE de Saint-Laurent

L'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants.

Le rôle de l'association est de participer à la vie de l'école, de défendre les intérêts de nos enfants et de représenter tous les parents. L'association est présente pour répondre à vos questions, si vous avez des idées ou si vous rencontrez des difficultés. Elle organise également différentes manifestations au cours de l'année. Ainsi un Loto des enfants, la traditionnelle soirée de l'APE (sur le thème Western cette année), la Fête de l'école ou encore une vente de pizzas faites maison ont eu lieu cette année pour le plus grand bonheur des enfants mais également des adultes.

Ces événements permettent de récolter de l'argent pour financer et soutenir les enseignants dans leurs projets d'école, qu'il s'agisse des sorties scolaires (dispositif École et Cinéma, cycle de ski de fond au Plateau des Glières) ou de l'achat de matériel pédagogique destinés à nos enfants.

Les manifestations organisées par l'APE sont ouvertes à l'ensemble des habitants du village, elles permettent de faire vivre Saint-Laurent et de créer du lien entre les générations.

Notre capacité d'action dépend directement de la mobilisation des parents ! En fonction des envies et des disponibilités de chacun, toutes les implications sont possibles.

Présidente : Clémence ARNAUD
Trésorière : Carine LENEVEU DETAN
Secrétaire : Camille LAURENT

À vos agendas pour 2025 !
13 juin : Fête de l'école



Les Associations



Cette année encore, l'association des Lou Laurentin a mis le feu à Saint-Laurent avec des événements qui ont fait vibrer le village tout entier ! La fête a débuté en fanfare le 15 mars avec une soirée Saint-Patrick. Entre la musique irlandaise, les pintes de bières, et nos habitants transformés en leprechauns d'un soir, l'ambiance était au rendez-vous ! Un grand merci à tous ceux qui ont sorti leur trèfle à quatre feuilles et leur chapeau pour l'occasion.

Puis, le 8 juin, place au concours de pétanque, où les équipes locales se sont affrontées dans une ambiance aussi conviviale que compétitive. Soleil, pétanque, et rires ont rythmé la journée, prouvant encore une fois que la pétanque, c'est plus qu'un sport : c'est un art de vivre à Saint-Laurent !

Enfin, nous avons clôturé l'été en beauté avec notre incontournable Vogue les 10 et 11 août. Deux jours de fête non-stop, avec des attractions pour tous : buvettes, lancer de haches, vide-grenier, et bien sûr, notre traditionnel repas du village qui a réuni petits et grands autour de belles assiettes gourmandes.

L'année 2024 fut une belle réussite, et tout ça, on le doit à nos bénévoles, toujours prêts à donner un coup de main, et à la mairie de Saint-Laurent pour son soutien. Mille mercis à tous ceux qui sont venus partager ces moments avec nous. Vous étiez nombreux, et ça fait chaud au cœur !

Mais attention, on ne s'arrête pas là ! En 2025, les Lou Laurentin vous réservent encore plus de surprises, notamment changement de plan pour la vogue ! C'est maintenant le 1er week-end d'août, les 2 et 3 ! Alors, sortez vos agendas, car l'année prochaine, on remet ça avec de la musique, des jeux, des rires et surtout beaucoup de bonne humeur !

Restez branchés, et surtout, continuez à venir nombreux pour que la fête continue à Saint-Laurent. À très vite pour de nouveaux moments mémorables !

Envie de vous joindre à l'aventure ?
REJOIGNEZ-NOUS !

Président : Kévin Soldan - Trésorière : Aurélie Maréchal - Secrétaire : Laure Sautour

Les Associations

Le club des loisirs

C'est toujours un bonheur de se retrouver au Club des Loisirs de Saint-Laurent-Saint-Sixt en septembre, pour raconter les péripéties passées pendant les vacances, tout en jouant soit à la belotte, soit au tarot ou au scrabble, chaque mardi de 14h à 18h à la salle des Associations de Sonnex.

En milieu d'après-midi la pause-café, thé ou tisane assortie de gâteaux ou friandises s'impose, animée par des discussions sur le programme à venir (balade d'une journée, repas).

En cours d'année, nous avons dégusté un repas spécifique de beignets à la salle communale de Saint-Sixt servie par le restaurant ambulant « La Beignette ».

Lors d'une escapade d'une journée à Manigod, nous avons déjeuné puis visité l'orgue de l'église de Manigod créé par Barthélémy Formentelli inauguré en 1996 après 2 ans de travail,

A cette « rentrée » nous sommes heureux d'accueillir 3 nouvelles recrues et espérons que d'autres viendront nous rejoindre.



Comme chaque fin d'année, nous allons ouvrir les festivités en dégustant une bonne choucroute et en présentant les comptes en Assemblée Générale.

Le Club souhaite à tous les habitants de Saint-Laurent-Saint-Sixt une excellente nouvelle année, tout en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année.

Président : Paul BOUCHET

Vice-Présidente : Brigitte BEOMMENSATH

Trésorière : Jeanine VIOLLET

Secrétaire : Marie Annick MILLECAMP

La petite gouge

Cette année nous ne restons que huit personnes à continuer de nous réunir les mardis soir pour faire de la sculpture sur bois.

Anciens, en attente de nouveaux participants (!), réalisent selon leurs goûts, envies et niveau leur propre création en bas-relief ou rond de bosse, sur objets usuels ou décoratifs et sur des bois de natures très diverses.

Nous sommes prêts pour apprendre aux nouveaux à débiter et évoluer à leur rythme, en tâchant de les aider au mieux de nos possibilités !

Tout se passe dans une bonne ambiance, chaleureuse et conviviale.

Activité : Mardi de 18h30 à 20h30

Président : Alain BENEY

Trésorier : Alain BENEY

Moto Club



Bernard,

Le moto club te remercie pour ton implication toutes ces années passées.

Tu as surmonté ta maladie courageusement, malheureusement elle t'a emporté trop tôt.

Nous n'oublierons jamais tous ces moments passés en ta compagnie, sur la route comme devant un bon repas.

Repose en paix.

Les membres du moto club

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants. » Jean d'Ormesson

Président : Bernard RAPHOZ

Trésorier : Fabien DESEINE

Secrétaire : Christian TROALEN

Les Associations

Corti é Vardi

L'année 2024 est terminée. Les pluies importantes et les chaleurs caniculaires n'ont pas découragé les jardiniers de l'association. Nous avons aidé la CCPR à installer le composteur de déchets de cuisine. Les personnes intéressées doivent téléphoner à la CCPR pour qu'elle leur donne l'autorisation et le code du cadenas.

Le temps assez beau nous a permis de faire notre marche gourmande. Nous remercions Pré Jourdan, la Chèvrerie, Chenevifs, Ivonne Époke et bien sûr Jean François et ses abeilles. Une petite marche de 8km environs s'est terminée par un repas en salle d'une centaine de personnes.

Nous souhaitons à l'association Corti e Vardi et à tous les habitants de notre beau village, une belle année, bonne santé et plein de bonnes choses pour l'année 2025.



Président : Yves CARRIER
Vice-présidente : Agata ROSSET
Trésorière : Floriane HALLÉE
Secrétaire : Stella CARRIER

ACCA

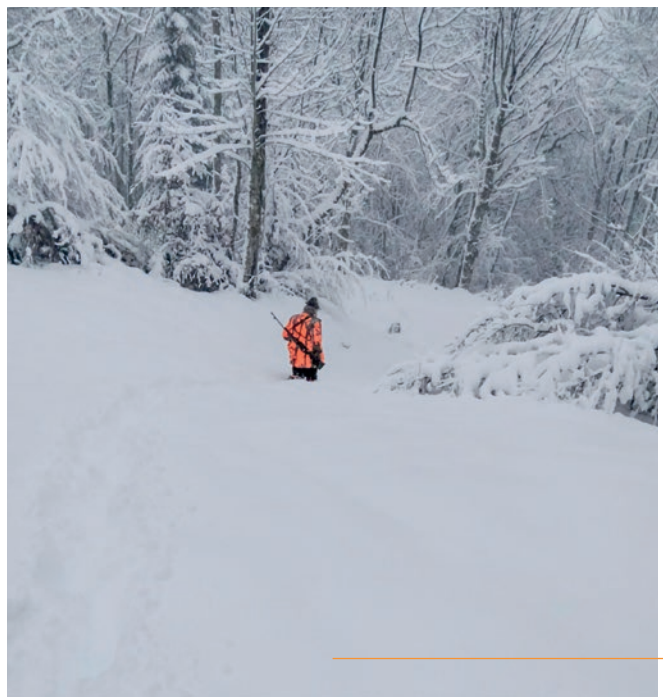
Le bureau de l'association de chasse de Saint-Laurent ainsi que ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Que cette année soit placée sous le signe du partage et du respect de la nature, dans la convivialité, le civisme et la bienveillance de tous.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions, et même à vous accueillir lors d'une journée de chasse. Pour cela, je vous encourage à vous mettre en contact avec le président ou un des membres du bureau de l'association.

Nous avons également un garde-chasse communal en la personne de Jean-François Mieusset. Très engagé et courtois, il sera à votre écoute.

Président : David FORESTIER - **Trésorier :** Aurelien FOURNIER - **Secrétaire :** Sébastien REY
Membres : Noël DOUCET, Thomas GRAF



Les Associations

Nature et Environnement en Pays Rochois

Notre devise « penser global, agir local »

Fondée en 2013, l'association NATENV continue de se développer. Sans visée élitiste, elle permet à qui la rejoint de s'engager modestement et concrètement.

Ses actions pour l'intérêt général s'organisent en complémentarité autour de 3 pôles :

Mobilité

Le pôle MOBILITE de l'association travaille en collaboration avec plusieurs collectifs d'associations, pour une mobilité alternative à la voiture sur le Pays Rochois et au-delà !

Avec le collectif Alter'Mobil, nous avons organisé le 25 mai notre « Faites du vélo » à La Roche sur Foron :

Bourse aux vélos, Parcours maniabilité/sécurité pour les enfants, stand réparation avec La Fabrique à Biclou, animations festives (vélos rigolos et clowns), film « Les Roues de l'Avenir » au cinéma

Veille

Le pôle VEILLE suit avec attention les différents projets, PLU (Plan Local d'Urbanisme), extension ZAE, puisqu'ils impactent directement le cadre de vie des citoyens (déplacements- soins-vie sociale etc.) mais aussi la nature. Suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère - agrandissement du CERN

Biodiversité.

Le pôle BIODIVERSITE propose des sorties permettant la découverte des différents biotopes locaux.

Animés par des professionnels et des amateurs très éclairés, ils s'adressent à tous.

Sorties Naturalistes prévues en 2025, consultez notre site internet <https://natenv74.fr>

Janvier : Etoiles - Février : Neige - Mai : Plantes comestibles - Juin : Papillons

Rejoignez-nous !

Contact natenv74@gmail.com
www.natenv74.fr



Nouveaux Habitants

Vous venez d'emménager sur la commune de Saint-Laurent... Nous vous souhaitons la bienvenue !

Votre changement de domicile suppose quelques formalités administratives.

Outre le fait d'avertir les administrations fiscales et les organismes de protection, vous devez :

- ❖ Faire votre abonnement au service de l'eau auprès de la Communauté de Communes du Pays Rochois : Maison de Pays – 1 Place Andrevetan 74800 LA ROCHE SUR FORON (compétence acquise au 01.01.2019).
Contact : 04-50-03-39-92 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Urgences (midi, soir, nuit, week-end) : 04-26-83-43-70.
- ❖ Faire votre inscription sur les listes électorales (démarches en ligne).
- ❖ Pour les personnes travaillant en Suisse, vous signaler en mairie afin de mettre à jour la liste des travailleurs frontaliers (en vue de l'attribution des Fonds Genevois à la commune)
- ❖ Vous signaler auprès du secrétariat de la mairie pour la redevance des ordures ménagères (calculée sur le nombre de personnes composant le foyer)
- ❖ Faire modifier votre adresse sur carte grise (démarches en ligne)
- ❖ Faire modifier l'adresse de votre carte de séjour pour les étrangers (démarche en Préfecture)



Saint-Laurent grandi, mais veut rester agréable et calme pour les anciens comme les nouveaux habitants. Pour un voisinage apaisé, merci de respecter les horaires pour vos travaux privés bruyants, notamment lors de l'entretien des jardins.

Les jours ouvrables

de 8h à 12h et de 14h à 19h

Le Samedi

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le Dimanche et jours fériés

de 10h à 12h.

Les chiens catégorisés

La réglementation sur les chiens dits « dangereux » en France les classe en deux catégories, chacune avec des obligations spécifiques pour les propriétaires :

➤ **Chiens de catégorie 1** : Chiens d'attaque comme les American Staffordshire terrier (pit-bulls), Mastiff (boerbulls) et Tosa. Leur acquisition, cession, importation et introduction en France sont interdites. Les contrevenants risquent 6 mois de prison et 15 000 euros d'amende.

➤ **Chiens de catégorie 2** : Chiens de garde et de défense comme les American Staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa.

Depuis 2010, les propriétaires de chiens de ces catégories doivent obtenir un permis de détention, nécessitant une formation, une évaluation comportementale du chien et divers documents justificatifs. Les chiens doivent être muselés et tenus en laisse en public. Les mineurs, les personnes sous tutelle ou condamnées ne peuvent pas posséder ces chiens.

Les peines pour non-respect des obligations incluent des amendes et des peines de prison.

CATÉGORIE 1 LES CHIENS DITS « D'ATTAQUE »
Seuls les chiens qui ne sont pas de pure race (et donc non-inscrits à un livre généalogique) sont affiliés à cette catégorie.

MORPHOLOGIE DE TYPE AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER APPELÉ **PIT-BULL**

MORPHOLOGIE DE TYPE **TOSA**

MORPHOLOGIE DE TYPE MASTIFF APPELÉ **BOERBULL**

(originaire de Grande-Bretagne)

CATÉGORIE 2 LES CHIENS DITS « DE GARDE OU DE DÉFENSE »

PURE RACE ROTTWEILER ET MORPHOLOGIE DE TYPE ROTTWEILER
(« de type » = pas de pure race, mais qui est assimilable par ses caractéristiques morphologiques au Rottweiler)
(originaire d'Allemagne)

PURE RACE AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER
(souvent appelé « Amstaff » et anciennement appelé Staffordshire terrier, nom qui ne fait plus référence aujourd'hui à une race reconnue)

PURE RACE TOSA
(originaire du Japon)

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'American Staffordshire terrier est issu du croisement entre deux morphotypes canins : un bulldog, façonné pour les spectacles de combats contre taureaux, et un terrier dédié à la chasse au déterrage de petits prédateurs (renards, blaireaux, rats).

Etat Civil 2024

Naissances

24/03/2024	VIGROUX Jolyne
29/05/2024	PASQUIET Romane
03/08/2024	AMARDEIL Lucie
16/12/2024	FALKINER-ANDREWS Ollie
31/12/2024	RAVET Augustin

Mariage

13/07/2024	MACINA Marie-Ange et DEGEUSE Julien
------------	--

Décès

13/02/2024	SIFFERT Marcel
14/03/2024	CONTAT Louis
28/03/2024	TRONCHET Raymonde
01/07/2024	MERMOUX épouse LELEU Catherine
02/07/2024	QUATTROCCHI Gino
05/07/2024	BEUSSE épouse AUDRAIN Laurence
23/09/2024	DUBY Michel

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE



DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

SIVALOR, ACTEUR DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le **SIVALOR**,
Syndicat Intercommunal de **VALOR**isation,
valorise les déchets de plus de 450 000 habitants répartis
dans 163 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Notre objectif ?

100% des déchets valorisés sur le territoire !

Nous offrons quotidiennement une seconde vie à vos déchets grâce
au recyclage, au compostage et à la transformation en énergie.
Le SIVALOR propose des animations à destination du grand public
et des visites du Centre d'Immersion Éducatif et Ludique afin de
sensibiliser les habitants dans la réduction des déchets et à un
meilleur geste de tri.



120 000 tonnes
d'ordures ménagères
transformées en électricité

35 000 tonnes
de matières recyclées



35 000 tonnes
de matières compostées

27 000 personnes
sensibilisées

Retrouvez toute notre actualité
sur notre page Facebook



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

ON VOUS GUIDE SUR LES CONSIGNES DE TRI

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de **VALOR**isation, vous encourage à trier au quotidien, peu importe
l'endroit. Il n'est cependant pas évident de savoir où se trie chaque déchet, en particulier avec la simplification
récente des consignes de tri. **Voici un récapitulatif pour vous aider :**

**Tous les emballages et les papiers
CONTENANT JAUNE**



**Tous les emballages en verre
CONTENEUR VERT**



**Toutes les
ordures ménagères
(essuie-tout, objets en plastique,
vaisselle cassée...)
POUBELLE GRISE**



**Tous les bio-déchets
(herbe, feuilles, épluchures,
sachets de thé, filtres à café, pain,
coquilles d'œufs...)
COMPOST**



**Les gros cartons, les petits
électroménagers, les piles,
les batteries et les ampoules :
DÉCHÈTERIE**



Qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage couvre et protège, transporte, et informe le consommateur.

Notre conseil : téléchargez **l'application Guide du Tri de CITEO** pour connaître facilement la consigne
de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation